



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DE LA MOSELLE

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Magali BORRE *MB*  
Tél. : 03 87 34 33 13  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : magali.borre@moselle.gouv.fr  
Réf. : MB/RS AT-L 12

**Mairie de BIONCOURT**  
**3, Rue Saint-Rémy**  
**57170 - BIONCOURT**

**Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux en lit  
majeur de la seille à Bioncourt**

Metz, le 16 Juin 2014

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux en lit majeur de la Seille pour la construction d'un hangar agricole à BIONCOURT.**

Ce dossier a été déposé par :

**EARL DU POINT DU JOUR**  
**Monsieur HUMBERT Eric**  
**35 rue du Baron Charles de Vincent**  
**57170 BIONCOURT**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n°57-2014-00010** en date du 16 Juin 2014, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information :

-Chambre d'Agriculture

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

  
VALERIE ANTOINE-POTIER